



Communiqué de presse

Covid-19 – Le groupe Up soutient les commerces alimentaires et les restaurateurs

Gennevilliers, le 23 mars 2020 – **Afin de leur permettre une rentrée d'argent immédiate, le groupe Up procède au règlement anticipé de tous les titres restaurant UpDéjeuner auprès des commerces alimentaires et des restaurateurs.**

Fermés ou privés de la quasi-totalité de leur activité, les petits commerces alimentaires et les acteurs de la restauration sont actuellement confrontés à de graves difficultés financières.

Une rentrée d'argent immédiate pour les commerçants

Le groupe Up entend agir directement sur la trésorerie des commerçants, en complément des mesures annoncées par la puissance publique, grâce au règlement immédiat de tous les titres restaurant UpDéjeuner qu'ils ont actuellement en caisse.

Cette décision, prise en concertation avec la Centrale de Règlement des Titres, vaut pour les 220 000 commerçants qui acceptent les titres UpDéjeuner et s'applique indépendamment des délais contractuellement prévus, sans coûts supplémentaires.

« Les aider à tenir jusqu'à la reprise de l'activité »

« Technique au premier abord, cette mesure est essentielle : c'est une rentrée d'argent immédiate alors que l'activité est suspendue. Les petits commerces et les restaurateurs font partie de notre écosystème, ils ne doivent pas être oubliés dans cette période délicate. Ce geste vise simplement à les aider à tenir jusqu'à la reprise de l'activité. » explique Julien Anglade, Directeur général France du groupe Up.

À propos du groupe Up :

Up développe des systèmes de paiement et des solutions de gestion qui améliorent la vitalité des entreprises et des territoires, ainsi que le quotidien des salariés et des citoyens, tout en offrant une liberté de choix et d'usages. Up est un groupe coopératif international dont l'indépendance garantit des relations équilibrées et de confiance avec ses parties prenantes. Les 3 600 collaborateurs de Up opèrent aujourd'hui dans près de 30 pays. Up a réalisé un chiffre d'affaires de 532 millions d'euros en 2018.

www.up.coop

Contact presse pour le groupe Up : Kathleen André, kandre@equancy.com, 01 45 64 43 09